

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) à la directive 2006/42/CE relative aux machines.

Dénomination

du/des produit/s: **Moteur pour volets battants**

Description: Moteur avec des interrupteurs fin de course électroniques

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive CEM 2004/108/CE
- Directive basse tension 2006/95/CE
- Directive RoHS 2002/95/CE

Beuren, le 17.10.2011



Ulrich Seeker
-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-